



RAPPORT DE GESTION

Rapport trimestriel

2^e trimestre terminé le 28 février 2009

Les commentaires ci-après ont pour objet de présenter une analyse du point de vue de la direction de la situation financière consolidée de CORPORATION NUVOLT INC. / NUVOLT CORPORATION INC. (NUVOLT) et de sa filiale AGRIVOLT INC. au 28 février 2009, ainsi que pour les périodes de trois et six mois terminées à la même date, comparativement aux périodes correspondantes terminées le 29 février 2008. Préparé selon le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, ce rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés du second trimestre terminé le 28 février 2009 et les états financiers vérifiés du 31 août 2008 ainsi que les notes afférentes.

Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, toutes les données financières sont établies selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR). Les montants en dollars dans les tableaux sont présentés aux milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action.

Certaines sections de ce rapport présentent des déclarations prospectives comportant des risques et incertitudes. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties des résultats futurs de NUVOLT. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ceux des déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont les dépenses en capital dans le secteur de l'instrumentation de mesure, l'instabilité des taux de change, le recrutement d'employés qualifiés et la capacité de NUVOLT à mener ses affaires avec succès dans ces conditions incertaines. Par conséquent, vous devriez lire ce rapport en ayant conscience de ces déclarations prospectives. Ces déclarations sont valables seulement en date du présent document. Nous ne nous engageons pas à vous aviser ni à réviser ou à mettre à jour ces déclarations afin qu'elles reflètent les événements ou circonstances survenant après la date de ce document, à moins d'y être requis par la Loi.

TABLE DES MATIÈRES :

Description des activités et vue d'ensemble	2
Vision et stratégie	2
État de la situation	2
Renseignements financiers consolidés	6
Renseignements sur la filiale	6
Résultats d'exploitation	7
Flux de trésorerie	10
Situation financière	11
Modification des conventions comptables	13
Facteurs de risque	14
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	15
Autres renseignements	15

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET VUE D'ENSEMBLE

NUVOLT se spécialise dans l'analyse des défauts des réseaux électriques des fermes agricoles et la fabrication d'équipement de détection et de correction. L'entreprise a développé une expertise pointue dans la gestion de défaillances de réseaux électriques, la détection et la neutralisation des courants de fuite ainsi que les systèmes de monitoring de réseaux électriques. Elle est reconnue comme un leader en Amérique du Nord pour cette expertise dans le marché agricole.

Ses principaux produits sont le Stabilisateur de Potentiel, le Détecteur de fautes Relax et les Filtres SVF-VSD. Ils sont actuellement utilisés dans les fermes laitières et porcines.

NUVOLT détient des brevets sur ses produits et sur sa technologie qui lui permettent de desservir ses marchés actuels et a déposé des brevets pour des produits destinés au marché agricole mais aussi pour le marché du monitoring des réseaux électriques des secteurs de l'immobilier commercial et de l'industriel.

VISION ET STRATÉGIE

NUVOLT entend devenir le chef de file en matière de Systèmes de monitoring de réseaux électriques et de neutralisation des courants de fuite.

NUVOLT, par sa filiale AGRIVOLT INC., est reconnue comme un leader en Amérique du Nord pour son expertise en gestion de réseaux électriques dans le marché agricole. La venue de la technologie reliée à un capteur actif, le **SMARTSCAN**, permet de transformer cette expertise très pointue, ayant une approche cas par cas, en produits spécialisés, «Plug & Play», commercialisés par un réseau de concessionnaires, d'abord en Amérique du Nord et, par la suite, en Europe, en Asie et en Océanie. La diversification des marchés dans les secteurs de l'Immobilier Commercial et dans l'Industrie offre un potentiel de croissance beaucoup plus vaste que le marché agricole. NUVOLT concentre donc ses activités agricoles dans une société distincte, AGRIVOLT INC., afin de se consacrer au développement des autres marchés.

NUVOLT présente depuis quelques semaines sa technologie à des entreprises d'envergure internationale pour tous les secteurs visés. Des ententes OEM, de distribution sous marque privée et des licences pourraient être conclues auprès d'elles.

La Société fabrique ses produits, qui sont homologués CSA International et CE. La sous-traitance est envisagée pour les besoins de fabrication. NUVOLT est déjà en pourparlers avec des sociétés offrant des facilités de fabrication à cet égard.

CORPORATION NUVOLT INC. a en place une équipe dynamique et expérimentée dans tous les secteurs qu'elle complète avec des spécialistes chevronnés de la commercialisation.

ÉTAT DE LA SITUATION

Le SMARTSCAN, système de gestion de réseau électrique

Un retard important est anticipé pour le lancement commercial du **SMARTSCAN**. La Société est en discussions avec le principal consultant au dossier, BBA, sur les coûts et l'échéancier à prévoir pour la fin des travaux. D'autres alternatives sont envisagées pour éviter un débordement hors de contrôle des coûts et du temps de développement.

L'échéancier plus long et les coûts ne sont pas liés au développement technologique mais à l'effort pour préparer un produit commercial validé, avec un plan de contrôle de qualité à l'usine, et, tout particulièrement, à adapter le logiciel actuel, qui est plutôt de qualité dite d'ingénierie, à un logiciel «User Friendly» de type expert, mieux adapté à la clientèle cible. Il est clair que le marché visé est très pointu et qu'aucune erreur ne sera tolérée. NUVOLT veut s'assurer que le **SMARTSCAN** soit un produit qui répond à toutes les attentes et à toutes les fonctions prétendues, sans faille.

NUVOLT est à réviser l'échéancier pour viser septembre 2009 comme date butoir de finalisation de projet et s'assurera d'avoir toutes les ressources pour ne pas retarder au-delà de cette date. Ceci permettra de limiter les impacts à moins de six (6) mois. Un cahier de charges pour bien spécifier les besoins est en cours de production et les fabricants de *Sensors* sont à identifier.

La commercialisation du produit étant retardée, les embauches à la commercialisation, en vue de la mise en place de Centres Agrivolt, prévues au printemps 2009, ont été reportées en août 2009.

Les financiers, clients et partenaires potentiels qui ont vu le produit en situation réelle y ont constaté un fort potentiel de croissance, c'est pourquoi NUVOLT entend mettre les efforts nécessaires pour que le **SMARTSCAN** soit enfin sur le marché avant 2010.

C'est un produit innovateur. On l'a notamment reconnu comme tel au *World Ag Expo* en février 2009 où il a été retenu parmi les cinq meilleures innovations technologiques de l'année. Le *World Ag Expo* est la plus grande foire agricole au monde et est présenté chaque année en Californie. Il attire plus de 1600 exposants et près de 100 000 visiteurs. Le **SMARTSCAN** a été mis en vedette lors d'une présentation aux médias le 9 février dernier et a fait l'objet de plusieurs articles dans divers magazines spécialisés aux États-Unis. Ceci a intéressé de nombreux distributeurs d'équipement de fermes laitières et ceci pourrait se traduire par des ententes de distribution.

Dépôt de brevet

Le brevet du **Sensor** aux États-Unis a été obtenu au courant du mois de février 2009. Les demandes de brevets internationaux arrivent à échéance et les dépôts dans les pays ciblés sont à déterminer.

Financement

Les besoins en financement pourraient passer de 1.5 M\$ à 3M\$. Les retards et les coûts supplémentaires anticipés pour finaliser le développement du **SMARTSCAN** expliquent ce fait. La Société est à évaluer ses besoins financiers à cet égard. De plus, NUVOLT désire avoir les ressources nécessaires pour mettre en place son plan de commercialisation du nouveau produit, dans un contexte économique qui demeure imprévisible mais positif pour la Société. En effet, la demande des distributeurs potentiels rencontrés pour le nouveau produit, notamment depuis la présentation au *World Ag Expo* en Californie incite la Société à conclure rapidement son financement.

Les démarches pour un financement intermédiaire amorcées depuis quelques semaines se poursuivent. Des pistes intéressantes se dessinent et pourraient résulter en la confirmation d'un financement à l'été 2009.

Le 19 mars 2009, le gouvernement provincial a annoncé dans son budget la mise sur pied d'un nouveau régime d'épargne-action (RÉA) destiné à faciliter le financement des PME. Des déductions fiscales très intéressantes seront accordées pour les particuliers qui investiront dans certaines entreprises. NUVOLT étudiera les conditions de ce programme dans les prochaines semaines, en vue de son financement.

Revenus du trimestre

Le chiffre d'affaires de ce trimestre est plus que satisfaisant considérant le ralentissement économique. Malgré la baisse du prix du lait aux États-Unis, atteignant un certain temps un niveau inférieur au prix de revient pour les producteurs, la rentabilité précaire dans le secteur porcin et, malgré le resserrement des financements à l'expansion, les ventes de NUVOLT ont augmenté de 17% ce dernier trimestre et de 58 % depuis le début de l'exercice, comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

L'augmentation s'est surtout faite sentir aux États-Unis. Les efforts mis en Californie auprès de fermes laitières d'envergure ont porté fruit et la réputation de NUVOLT est maintenant bien établie.

L'éducation faite dans les différentes présentations, entre autres, au *World Ag Expo* en Californie au début du mois de février a fait comprendre aux agriculteurs que les solutions proposées par NUVOLT ont un impact direct sur la réduction des coûts. De plus, la mise en place de personnel aux États-Unis a permis de démontrer à la clientèle cible la crédibilité et la volonté de la Société de s'établir auprès d'elle pour assurer un meilleur service.

Le retard dans la commercialisation du **SMARTSCAN** fait en sorte que l'équipe de ventes a établi un plan d'action pour permettre de soutenir l'entreprise avec les produits traditionnels et d'en dégager des profits.

- Au Québec et à l'est de l'Ontario, les efforts de ventes seront concentrés sur les alliés, c'est-à-dire les intervenants complémentaires à NUVOLT dans le secteur agricole. Les ventes dans ces secteurs géographiques sont satisfaisantes à date, les producteurs laitiers sont prudents au niveau des investissements mais bénéficient d'un système de quota qui amenuise les effets indésirables du ralentissement économique. Dans le secteur porcin, il semble y avoir un positivisme avec l'évolution de la devise canadienne.
- Aux États-Unis, les deux ressources déjà en place sont à développer un plan de commercialisation pour le Stabilisateur de Potentiel, le Relax et les filtres auprès de distributeurs.
- En OEM, un nouveau client pourrait apporter des commandes importantes de filtres. Une entente est à finaliser. Les filtres représentent un potentiel de vente à développer et NUVOLT va approfondir le marché et la stratégie de commercialisation dans les prochaines semaines.

NUVOLT est donc en mesure de croire que les résultats réels, malgré le contexte économique difficile et le report de la commercialisation du **SMARTSCAN**, seront nettement supérieurs aux résultats de l'exercice précédent. En six mois, le chiffre d'affaires de l'exercice 2007-2008 est atteint à 82%. La Société n'a pas de carnet de commandes d'avance et chaque mois représente un défi, cependant, sa position dans son secteur d'activité est très reconnue et ceci ne peut qu'être bénéfique sur les chiffres de ventes.

État des liquidités

Le fonds de roulement de NUVOLT ne permet pas de voir sa capacité de s'acquitter de ses obligations financières à court et moyen terme. La facilité de crédit permet de pourvoir aux obligations en fonction de l'exploitation régulière de la Société. Les fonds ne sont pas suffisants pour terminer le projet de développement ainsi que sa commercialisation. En attendant la clôture d'un financement adéquat prévu à l'été, la Société a mis en place les éléments suivants pour lui permettre d'avoir les liquidités suffisantes à son exploitation :

- Billets à demande venant d'administrateurs au montant de 375 000 \$. En mars 2009, les administrateurs ont accepté de transférer ces billets à demande en billets à terme 18 mois jusqu'au financement. Ils auront la possibilité de convertir ces billets aux mêmes conditions que les investisseurs qui participeront au prochain financement intermédiaire.
- Emprunt à demande de 75 000 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins obtenu en novembre 2008 et

remboursé lors du financement des crédits d'impôt à la recherche & développement.

- Financement des crédits d'impôt à la recherche & développement d'un montant de 143 000 \$ obtenu en mars 2009 auprès de la Caisse populaire Desjardins et garanti par un programme d'investissement Québec. Cette somme est remboursable à même l'encaissement des crédits d'impôt*.
- Révision d'une clause du contrat de contribution financière auprès du Conseil national de Recherches du Canada (CNRC) qui permettra à NUVOLT de toucher 25 000 \$ en avril 2009.
- Discussions avec deux intervenants financiers avec lesquels la Société bénéficie de moratoires de remboursement de capital jusqu'au 31 mars 2009 afin de retarder d'un an le début de ces remboursements.
- Négociation du montant de 568 000 \$ dû à BBA, fournisseur important de services pour le développement du SMARTSCAN, en vue de bénéficier de délais de paiements pouvant se rendre jusqu'au prochain financement et ce, sans affecter la collaboration technologique entre les deux entités.
- Report des embauches prévues au printemps 2009 jusqu'en août 2009.
- Report des investissements en sous-traitance pour finaliser le développement du SMARTSCAN jusqu'en juillet 2009.
- Emphase importante sur les ventes. L'augmentation des ventes du dernier semestre a permis à NUVOLT de maintenir un niveau de liquidités lui permettant de supporter les frais d'exploitation et l'équipe en place.

*Une note importante concernant les crédits d'impôt sur la recherche et développement. Les montants réclamés aux instances gouvernementales pour l'exercice terminé le 31 août 2008 n'ont pas encore fait l'objet d'examen. De plus, une somme de 269 000 \$, réclamée comme dépense admissible, n'avait pas été payée au fournisseur en date du 28 février 2009. Ceci ne respecte pas la norme d'admissibilité de Revenu Canada qui mentionne que les dépenses admissibles doivent avoir été payées 180 jours après la fin de l'exercice financier. Ceci affectera donc d'environ 62 000\$ le montant de remboursement attendu qui était de 277 824 \$. La dépense pourra être admissible dans l'année où le paiement sera effectué. La Société prévoit donc réclamer ce montant dans son exercice se terminant le 31 août 2009.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CORPORATION NUVOLT INC.				
Données extraites des états financiers intermédiaires consolidés				
RÉSULTATS	Deuxième trimestre terminé le		Période de six mois terminée le	
	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)
<i>(En milliers de dollars, sauf montant par action)</i>				
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	444	379	1 147	727
Coût des marchandises vendues	219	279	534	504
Bénéfice brut	225	100	613	223
Frais de recherche et de développement, montant net	-	-	-	-
Frais de vente	184	89	335	186
Frais d'administration	128	188	256	342
Frais financiers	48	47	87	90
	360	324	678	618
Autres revenus	11	-	13	17
Bénéfice net (Perte nette)	(124)	(224)	(52)	(378)
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	(0,0024)	(0,0042)	(0,0010)	(0,0072)

Note : Les états financiers comparatifs du 29 février 2008 ont été ajustés par rapport à ces mêmes états financiers présentés l'a passé en raison d'une erreur de comptabilisation qui a été corrigée. Ceci permet une meilleure comparaison et respecte les normes comptables.

RENSEIGNEMENTS SUR LA FILIALE

La Société possède une filiale américaine (AGRIVOLT INC.) incorporée au Wisconsin en vertu du Chapitre 180 des *Wisconsin Statutes*. Cette entité est née du rachat d'un partenaire américain au cours du premier trimestre de l'exercice 2004-2005.

Les ventes directes de produits et de services, excluant les ventes en OEM, effectuées sur le territoire américain passent par AGRIVOLT. Elle facture les clients et verse une royauté à NUVOLT pour chacun des équipements vendus.

Les services reliés aux diagnostics, à la garantie et à la mise en marche sont rendus par les techniciens de NUVOLT.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires consolidé

NUVOLT a enregistré des revenus nets de 444 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2008-2009 comparativement à 379 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2007-2008, représentant ainsi une augmentation de 17,3%. Pour la période de six mois terminée le 28 février 2009, le chiffre d'affaires est de 1 147 000 \$, comparativement à 727 000 \$ pour la période de six mois terminée le 29 février 2008, une augmentation de près de 58%.

Il y a donc une augmentation importante des revenus comparativement à l'an passé. Nous constatons même que nous sommes à 251 000 \$, seulement d'avoir atteint le chiffre d'affaires total de l'an passé et cela, en seulement six mois.

Cette augmentation vient principalement des ventes de systèmes qui ont été plus élevées. En effet, 9 systèmes ont été vendus dans le trimestre comparativement à 7 au même trimestre de l'an passé. Pour le semestre, ce sont 23 systèmes vendus par rapport à 14 pour le semestre de l'exercice précédent. C'est aux États-Unis que les ventes de systèmes ont été les plus importantes. Des fermes d'élite reconnaissent maintenant l'expertise de NUVOLT et sont convaincues du retour sur investissement de ses produits. En dollars US, les ventes de systèmes aux États-Unis ont représenté 97 800 \$ pour le trimestre terminé le 28 février 2009 comparé à 20 000 \$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008. Pour le semestre, c'est 392 000 \$ de ventes de systèmes aux États-Unis par rapport à 20 000 \$ pour le même semestre de l'exercice précédent.

Impact du taux de change

La moyenne du taux de change du trimestre a été de 1,24\$ can pour 1\$ us, comparativement à 1 \$ can pour 1\$ us au trimestre de l'an passé. Pour le semestre, la moyenne du taux de change a été de 1,19\$ can pour 1\$ us au semestre de l'an passé. Cet écart de taux de change est favorable pour les ventes du premier semestre de l'exercice 2008-2009. L'impact représente un gain de 40 500 \$ pour le trimestre et de 113 000 \$ pour le semestre. Sans tenir compte du taux de change, l'augmentation des ventes du trimestre par rapport au même trimestre de l'exercice précédent est de 6% et l'augmentation des ventes du semestre par rapport au même semestre de l'exercice précédent est de 42%.

Composition des revenus

Le chiffre d'affaires de NUVOLT se compose de deux types de revenus, soit la vente de produits et la vente de services. La vente de produits comprend des ventes directes à l'utilisateur et des ventes de produits OEM. La vente des produits de détection et de correction des défauts des réseaux électriques se réalise en deux étapes. Dans un premier temps, l'analyse du réseau électrique et, ensuite, l'installation et la mise en marche des équipements. À ces revenus de base, s'ajoutent ceux de la vente de pièces de remplacement, de service et de maintenance préventive. Ces revenus se répartissent comme suit :

CORPORATION NUVOLT INC.				
Données extraites des états financiers intermédiaires consolidés				
	Deuxième trimestre terminé le		Période de six mois terminée le 29 février	
	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)
<i>(En milliers de dollars)</i>				
	\$	\$	\$	\$
Produits	315	270	906	530
Services	129	109	241	197
Total	444	379	1 147	727

Les ventes de produits ont représenté le même pourcentage des ventes de ce trimestre que pour le même trimestre de l'année précédente. Pour le semestre, le pourcentage de vente de produit sur la chiffre d'affaires total a représenté 79% comparativement à 73% pour le même semestre de l'exercice précédent.

Le tableau suivant démontre la répartition géographique des ventes de NUVOLT :

CORPORATION NUVOLT INC.				
Données extraites des états financiers intermédiaires consolidés				
	Deuxième trimestre terminé le 29 février		Période de six mois terminée le 29 février	
	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)
<i>(En milliers de dollars)</i>				
	\$	\$	\$	\$
Canada	231	244	452	535
Etats-Unis	213	135	695	192
Total	444	379	1 147	727

Les ventes aux États-Unis, pour le trimestre et le semestre terminés le 28 février 2009 ont connu une augmentation comparativement aux mêmes périodes de l'année précédente. Il y a une diminution des ventes au Canada. Le contexte économique invite les agriculteurs québécois à beaucoup de prudence dans leurs investissements.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut du deuxième trimestre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 225 000 \$ ou 50,7%, comparativement à 100 000 \$ ou 26,4% pour la même période de l'exercice 2007-2008. Celui du semestre terminé le 28 février 2009 est de 614 000 \$ ou 53,5% comparativement à 222 000 \$ ou 30,6%. Cette augmentation est en lien direct avec l'augmentation des ventes.

Le coût des marchandises vendues a diminué au trimestre terminé le 28 février 2009 comparé au même trimestre de l'exercice précédent et a légèrement augmenté pour le semestre terminé le 28 février 2009 comparé au même semestre de l'exercice précédent.

Le bénéfice brut, sur les ventes de produits seulement, représente 63% pour trimestre et 65% pour le semestre qui se sont terminés le 28 février 2009, comparé à 52% pour le trimestre et 55% pour le semestre qui se sont terminés le 29 février 2008. Cette augmentation est expliquée en partie par le taux de change. De plus, les ressources à la main d'œuvre directe ont été moindres, pour une productivité supérieure. Le taux d'efficacité de ces ressources est passé de 75% à l'année 2007-2008 à près de 100 % cette année à date. Enfin, les frais généraux de fabrication ont diminué. Ceci vient, entre autres, des amortissements des frais de développement qui sont moins importants.

Les frais de service ont diminué pour le trimestre et le semestre terminés le 28 février 2009 comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Les salaires ont été moindres car des ressources ont été affectées partiellement à la recherche et développement. De plus, les dépenses d'amortissements ont diminué, plusieurs immobilisations affectées aux services techniques ont épuisé leur valeur.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement capitalisés se sont élevés à 78 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 28 février 2009 comparativement à 102 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent. Ils ont été de 384 000 \$ pour le semestre terminé le 28 février 2009 et de 167 000 \$ pour le semestre terminé le 29

février 2008. Les montants ont été capitalisés en entier. Ils répondent aux critères de capitalisation de chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*.

Lors de la présentation des résultats du premier trimestre l'an passé, la provision pour crédit d'impôt avait été déduite des dépenses de recherche & développement, démontrant ainsi un revenu. La correction a été apportée pour une meilleure comparaison et pour respecter les normes comptables. La provision a été portée plutôt à l'encontre des frais de développement reportés au bilan.

Depuis le début du projet du développement du **SMARTSCAN**, quatre membres du personnel de NUVOLT sont occupés à temps plein. Dans le dernier trimestre, aucun honoraire de sous-traitance n'a été constaté. Cependant, des employés affectés à la production et aux services techniques ont été impliqués, principalement au niveau du montage de prototypes et de validation de ceux-ci en situation réelle.

Frais de vente

Les frais de vente se sont élevés à 184 000 \$ pour le second trimestre de l'exercice 2008-2009, comparativement à 89 000 \$ pour le même trimestre de l'exercice 2007-2008. Pour le semestre terminé le 28 février 2009, ils ont été de 335 000 \$ comparé à 186 000 \$ pour le semestre terminé le 29 février 2008.

Ceci représente une augmentation importante. Depuis le début de l'année financière courante, des dépenses en commercialisation ont été encourues afin de débiter la mise en place de la stratégie de vente du **SMARTSCAN**. Comparativement à l'an passé, deux ressources sont en place aux États-Unis pour promouvoir le nouveau produit et conclure des ententes de distribution. Monsieur Bill Thompson, Vice président ventes de la filiale américaine Agrivolt Inc. a été embauché en février 2008. Aussi, un directeur de développement pour l'Ouest des États-Unis s'est joint à l'équipe en septembre 2008.

Frais d'administration

Les frais d'administration se sont élevés à 129 000 \$ pour le trimestre terminé le 28 février 2009 comparativement à 188 000 \$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008. Pour la période de six mois terminée le 28 février 2009, ils ont été de 256 000 \$ comparé à 342 000 \$ pour la période de six mois terminée le 29 février 2008.

Cette diminution de l'exercice 2008-2009 par rapport à l'an passé est principalement expliquée par le fait que des dépenses de rémunération à base d'actions n'ont pas été constatées et que les dépenses en honoraires professionnels ont été moindres.

Frais financiers

Les frais financiers totalisent 48 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 28 février 2009, soit environ le même montant que pour la même période de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 28 février 2009, les frais financiers ont été de 87 000 \$ comparativement à 90 000 \$ à la même période de l'exercice précédent.

Autres revenus

Les montants de 11 000 \$ pour le trimestre de l'exercice 2008-2009 et de 13 000 \$ pour le semestre du même exercice représentent les versements d'une contribution du *Conseil National de Recherches du Canada* (CNRC), via son Programme d'aide à la recherche industrielle- Stage pour les jeunes. L'accord de contribution est d'un montant total de 15 000 \$.

Perte nette

Pour le second trimestre de l'exercice 2008-2009, la perte nette s'est chiffrée à 124 000 \$ (0,0024 \$/ action) contre 224 000 \$ (0,0042 \$/action) pour la période comparable de l'exercice précédent. Pour le semestre terminé le 28 février 2009, la perte nette a été de 52 000 \$ (0,0010 \$/action) comparativement à 378 000 \$ (0,0072 \$/action) pour le même semestre de l'exercice précédent.

Impôt sur les bénéfices

NUVOLT n'a aucun impôt exigible pour les trimestres et semestres se terminant les 28 février 2009 et 29 février 2008. Aussi, aucun impôt futur sur les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale n'a été comptabilisé.

Bénéfice/Perte avant impôt, intérêts et amortissements

Le calcul du BAIIA correspond aux produits moins les coûts d'exploitation, avant les charges d'intérêts, les amortissements et les pertes de valeur des immobilisations, et les impôts sur les bénéfices. Son résultat permet de mieux évaluer la performance financière de la Société. Il n'est pas utilisé pour autres fins qu'analyse interne.

Pour le trimestre terminé le 28 février 2009, le BAIIA affiche un montant négatif de (90 000 \$) comparativement à (189 000 \$) pour le trimestre terminé le 29 février 2008. Pour le semestre terminé le 28 février 2009, le BAIIA est positif à 17 000 \$ comparé à (210 000) pour le semestre terminé le 29 février 2008.

Le BAIIA n'est pas une mesure de résultat définie conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Il n'a donc pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. La mesure financière la plus directement comparable et conforme aux PCGR est la perte nette.

FLUX DE TRÉSORERIE

CORPORATION NUVOLT INC.				
Données extraites des états financiers intermédiaires consolidés				
FLUX DE TRÉSORERIE	Deuxième trimestre terminé le 29 février		Période de six mois terminée le 29 février	
	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)	28-02-2009 (non vérifié)	29-02-2008 (non vérifié)
<i>(En milliers de dollars)</i>				
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	-	(235)	161	(367)
Activités d'investissement	(104)	(172)	(413)	(240)
Activités de financement	95	(44)	262	(89)
Augmentation (Diminution)	(9)	(451)	10	(696)
Trésorerie au début	10	1 016	(9)	1 261
Trésorerie à la fin	1	565	1	565

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation de ce deuxième trimestre de l'exercice 2008-2009 n'ont pas fait varier les flux de trésorerie comparativement à des activités donnant un montant négatif de (235 000 \$) pour la même période de l'exercice précédent. Elles ont été positives pour 161 000 \$ pour le semestre terminé le 28 février 2009 comparativement à (367 000 \$) pour le semestre terminé le 29 février 2008. Cette augmentation des liquidités

relatives aux activités d'exploitation dans le dernier semestre vient principalement de l'augmentation des créiteurs.

Flux de trésorerie reliés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont fait diminuer les liquidités pour un montant de (104 000 \$) pour le trimestre terminé le 28 février 2009 comparativement à une diminution des liquidités de (172 000 \$) pour le trimestre terminé le 29 février 2008. Pour les semestres terminés les 28 février 2009 et 29 février 2008, ce sont des diminutions des liquidités de respectivement (413 000 \$) et (240 000 \$).

Le développement du **SMARTSCAN** et sa propriété intellectuelle sont les activités ayant utilisé les liquidités au niveau des investissements.

Flux de trésorerie reliés aux activités de financement

Les activités de financement ont fait augmenter les liquidités de 95 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2008-2009 comparativement une diminution des liquidités de (45 000 \$) pour le même trimestre de l'exercice 2007-2008. Pour le semestre terminé le 28 février 2009, elles ont fait augmenter les liquidités de 262 000 \$ comparativement à une diminution de (89 000 \$) pour le semestre terminé le 29 février 2008.

Les activités de financement du trimestre sont l'apport de 150 000 \$ en billets venant d'administrateurs de NUVOLT. Les activités de financement du trimestre terminé le 29 février 2008 ont été limitées au remboursement de dettes.

SITUATION FINANCIÈRE

CORPORATION NUVOLT INC.		
Données extraites des états financiers intermédiaires consolidés		
BILAN	Au 28 février 2009 (non vérifié)	Au 31 août 2008 (vérifié)
<i>(En milliers de dollars)</i>		
	\$	\$
Actif à court terme	1 190	1 134
Actif total	2 684	2 306
Passif à court terme	1 724	1 282
Dettes à long terme	296	320
Composante passif de la débenture	213	213
Passif total	2 233	1 815
Capital-actions	5 378	5 378
Options d'achat d'actions	171	159
Bons de souscription	718	718
Surplus d'apport	657	657
Déficit	(6 473)	(6 421)
Capitaux propres	451	492

Court terme

NUVOLT possède un actif à court terme de 1 190 000 \$ et un passif à court terme de 1 724 000 \$ au 28 février 2009, comparativement à un actif à court terme de 1 134 000 \$ et un passif à court terme de 1 282 000 \$ au 31 août 2008.

L'augmentation de l'actif à court terme vient principalement des comptes clients qui sont plus élevés qu'au 31 août 2008 en raison des ventes importantes du trimestre. De plus, le montant de crédit d'impôt à recevoir est plus élevé.

Les stocks ont diminué comparativement au 31 août 2008. Le niveau d'inventaire que la direction voulait garder a été finalement moindre que prévu en fonction du nombre de commandes qui étaient inattendues. Des commandes auprès de fournisseurs ont été placées pour remonter l'inventaire et elles ont été faites à temps pour ne pas créer de délai de livraison pour les prochains clients.

Le passif à court terme a augmenté comparativement au 31 août 2008. Ceci s'explique par les comptes fournisseurs plus importants considérant les investissements en Recherche & Développement, par l'octroi d'un prêt à demande de la Caisse populaire Desjardins et par les billets à payer venant d'apports d'administrateurs.

Il est à noter que NUVOLT a reçu en mars 2009 l'approbation des administrateurs pour transférer ces billets à demande et billets à terme, 18 mois. Ils pourront être renégociés lors de la clôture du prochain financement pour que les administrateurs, s'ils le désirent puissent bénéficier du même traitement que les autres investisseurs.

Le prêt à terme de la Caisse populaire Desjardins a été remboursé en mars 2009 à la suite de l'obtention du financement des crédits d'impôts.

Un montant important est dû à un fournisseur, BBA. Des négociations sont en cours afin de pouvoir obtenir un délai de paiement qui irait jusqu'au prochain financement.

Des négociations sont aussi en cours avec deux intervenants financiers envers lesquels la Société bénéficie de moratoires de remboursement de capital jusqu'au 31 mars 2009 afin de retarder d'un an le début de ces remboursements.

Au 28 février 2009, NUVOLT affiche un ratio de fonds de roulement de 0,69 comparativement à 0,88 au 31 août 2008. Le ratio de dette à terme/ avoir n'est pas respecté. Le créancier n'a pas signifié son intolérance à cet égard.

Long terme

L'actif total est passé de 2 306 000 \$ au 31 août 2008 à 2 684 000 \$ au 28 février 2009. La portion long terme de l'actif est passée de 1 172 000 \$ au 31 août 2008 à 1 494 000 \$ au 28 février 2009. Cette variation de 322 000 \$ est principalement due à des investissements de 12 000 \$ pour les brevets et à l'augmentation des frais de développement reportés depuis le début de l'exercice financier. En effet, 382 000 \$ ont été investis en Recherche & Développement lors de ce dernier semestre. Un montant de 88 000 \$ pour des crédits d'impôt à recevoir sur ces investissements réduit la capitalisation des frais reportés.

La dette à long terme, incluant la portion à court terme, a connu une légère variation de (3 000 \$) comparativement au 31 août 2008. La capitalisation d'intérêts a fait diminuer la variation causée par le remboursement des prêts.

Capitaux propres

Actions, bons de souscription et options en circulation :

Actions ordinaires	52 810 329
Bons de souscription	15 866 666
Options d'achat d'actions	3 290 656
Total	71 967 651

MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié les chapitres 3862 «Instruments financiers- informations à fournir» et 3863 «Instruments financiers- présentation». Ces normes doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, la Société les a adoptées pour l'exercice en cours et se terminant le 31 août 2009. Le chapitre 3862 établit des nouvelles normes en ce qui a trait aux informations à fournir pour les instruments financiers et son adoption n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Société. Le chapitre 3863 reprend les normes de présentation déjà établies par le chapitre 3861 «Instruments financiers- informations à fournir et présentation» et, par conséquent, n'a eu aucun impact sur les états financiers de la Société.

Informations à fournir concernant le capital

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 1535 «Informations à fournir concernant le capital». Ces normes doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, la Société les a adoptées pour l'exercice en cours et se terminant le 31 août 2009. Ce chapitre exige que la Société fournisse les renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la Société. L'application de ces nouvelles normes n'a aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Société puisqu'elles portent principalement sur les informations à fournir.

Stocks

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 3031 «Stocks» qui remplace le chapitre 3030, portant le même titre. Ces normes doivent être appliquées pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2008. Par conséquent, la Société les a adoptées pour l'exercice en cours et se terminant le 31 août 2009. Ce chapitre établit des normes pour l'évaluation des stocks et la communication d'informations à ce sujet. L'application de ces nouvelles normes n'a aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Société.

Écart d'acquisitions et actifs incorporels

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 3064 «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui remplace le chapitre 3062 «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels» et le chapitre 3450 «Frais de recherche et de développement». Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la Société devra les adopter pour l'exercice se terminant le 31 août 2010. Ce chapitre établit les normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et aux informations à fournir quant aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles

normes sur ses états financiers.

Normes internationales d'informations financières (IFRS)

Un exposé sondage proposant l'adoption des Normes internationales d'informations financières (IFRS) a été publié par le Conseil des normes comptables (CNC) en relation avec la comptabilisation et la présentation de l'information financière des sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ces normes remplaceraient les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels et entreraient en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

NUVOLT prévoit mettre en place un plan de convergence aux normes IFRS d'ici la fin de l'exercice 2008-2009. Ce plan de transition permettra d'analyser les effets prévus sur l'information financière et non financière qui devra être présentée dans les états financiers annuels de l'exercice qui se terminera le 31 août 2009.

FACTEURS DE RISQUE

Risque de change

La Société réalise une part importante de ses achats et ventes en monnaie étrangère, soit le dollar américain. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 28 février 2009, l'actif net libellé en dollars américains et converti en dollars canadiens représente 27 424 \$. La Société n'utilise aucun instrument financier pour gérer les risques de fluctuation du taux de change.

Risque de crédit

Dans le cours normal de son exploitation, la Société suit la situation financière de ses clients. La Société ne croit pas être exposée à un risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients. La Société a plusieurs clients répartis dans divers secteurs géographiques. Elle vérifie le crédit des nouveaux clients et comptabilise une provision pour créances irrécouvrables lorsque la direction considère qu'il y a un risque élevé de ne pas recouvrer la somme inscrite au compte Débiteurs. De plus, la Société dispose d'une assurance-crédit auprès d'un assureur pour la plupart de ses comptes débiteurs. Le risque maximal est égal à la valeur comptable des instruments financiers.

Risque relié aux taux d'intérêt

La Société a des emprunts à long terme portant intérêt à des taux variables. Par conséquent, la Société est exposée à un risque lié au taux d'intérêt basé sur la fluctuation du taux préférentiel. Cependant, un changement du taux préférentiel de 1% n'aurait pas d'effet significatif sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

Risque de liquidités

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers à court terme en relation avec son exploitation régulière. Les fonds ne sont présentement pas suffisants pour poursuivre le projet de développement et sa commercialisation.

La Société effectue un suivi hebdomadaire de ses liquidités, ce qui permet de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps, lorsque requis. Le financement nécessaire vient principalement sous forme de dette et permet à la Société de poursuivre ses activités. Elle est en période de recherche de liquidités pour son projet de développement et sa commercialisation. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune

garantie de réussite pour l'avenir.

Autres risques

Les affaires de la Société sont sujettes à certains risques, notamment les suivants : les droits exclusifs de propriété intellectuelle, les besoins en capitaux, le non-respect des ratios financiers, la concurrence et la désuétude technologique, la gestion de la croissance et le développement de marché, les conflits d'intérêts, la main d'œuvre, les acquisitions, les erreurs dans les produits, la fluctuation du cours des titres et le marché des valeurs mobilières. Ces risques sont connus mais ne permettent pas de mettre en doute les activités futures de la Société.

CONTROLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au 28 février 2009, l'élaboration des procédures, processus et contrôles internes n'était pas complétée. La direction est toutefois d'avis qu'elle a mis en œuvre les procédés adéquats et suffisants pour avoir l'assurance raisonnable que :

- i) les états financiers intermédiaires consolidés de la société au 28 février 2009, établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents trimestriels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour le trimestre terminé le 28 février 2009 ; et
- ii) les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents trimestriels.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Veuillez prendre note que pour de plus amples informations, il vous est possible de consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse suivante : <http://www.sedar.com>

Lévis, le 27 mars 2009

(s) Dominique Dion
Dominique Dion CMA
Chef des finances